

Ressources Humaines

REF : DRH2015023

Signataire : MA/RD

Séance du Conseil Municipal du 19/11/2015

RAPPORTEUR : Meriem DERKAOUI

OBJET : Communication du rapport d'activité du SIRESCO année 2014.

EXPOSE :

Le SIRESCO est un établissement public de coopération intercommunale régi par le code des collectivités territoriales et la loi n°99-586 du 12 juillet 1999. Son objet est la fabrication, la livraison de repas pour la restauration sociale, qui comprend potentiellement tout type de restauration collective pouvant relever de la mission des villes adhérentes. Le syndicat intercommunal, formé en 1993 à l'initiative des communes de Bobigny et de Champigny-sur-Marne, compte à ce jour 16 communes membres.

Historique du partenariat entre la commune et le SIRESCO :

Dans sa séance du 22 MAI 2003, le Conseil municipal a approuvé la demande d'adhésion de la commune d'Aubervilliers au SIRESCO (« Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective »), confirmant ainsi la volonté municipale de privilégier un mode de gestion publique, dans une démarche de coopération intercommunale.

L'activité du SIRESCO en 2014 :

L'année 2014 a été celle du renouvellement des instances du Siresco dans la suite normale des élections municipales et celle de la constitution du siège administratif.

L'action du SIRESCO se développe sur les enjeux de la restauration collective. Elle est guidée par la dimension sociale. L'objectif visé est le bien être des convives, et donner du plaisir à la table de la restauration sociale. Le niveau d'activité est élevé, avec plus de 6 millions de repas livrés. Le secteur scolaire et périscolaire représente à lui seul 91 % de cette activité. La progression résulte de l'évolution de la démographie scolaire et l'augmentation du nombre de repas, les mercredis en lien direct avec la généralisation des nouveaux rythmes scolaires.

La variété de l'alimentation, des plats en lien avec la diversité des saisons sont « au menu ». Le développement de l'alimentation issue des filières de l'agriculture biologique est une démarche constante ; elle représente en 2014, 14,26 % des approvisionnements des repas.. Sur ce champ, la progression est structurelle car s'inscrit durablement dans les dimensions économiques, sociales, éducatives, de promotion de la santé, qui enrichissent le sens de la restauration sociale.

Dans le domaine de la gestion, l'action du SIRESCO vise à travailler les équilibres financiers qui sont une préoccupation partagée avec les communes adhérentes. Le coût unitaire de gestion du repas scolaire et périscolaire, incluant les investissements, est en 2014 de 3,14 €, la dépense alimentaire représentant plus de 61 % de cette somme soit 1,92 €.

Une gestion financière maîtrisée, conforme aux orientations syndicales :

Le compte administratif, reflet des actions menées durant l'année, en conformité aux orientations syndicales et dans le contexte général connu des collectivités, se traduit à nouveau cette année encore, par un solde positif.

Les dépenses de fonctionnement totales de l'exercice s'élèvent à 24 320 994 €.

Les recettes totales de fonctionnement s'élèvent à 24 074 488 €.

Les contributions financières des communes représentent 98,93% des ressources totales.

Les dépenses d'investissement réalisées en 2014 ont été consacrées principalement à la poursuite de l'opération de rénovation-extension-adaptation du site de production culinaire de Bobigny et à l'engagement de l'opération de construction des locaux administratifs

Quelques données locales :

En 2014, le SIRESCO a fourni pour le compte de la commune 836 301 repas sociaux, composés de 649 749 repas en restauration scolaire, de 130 643 repas périscolaires, de 15 282 repas en faveur des personnes âgées. Le dispositif est complété de portages à domicile pour 40 627 repas.

Durant l'année scolaire, les repas sont servis sur 23 sites de restauration dont 20 sont destinés aux enfants et 3 aux personnes âgées.

Les mercredis, 17 sites de restauration fonctionnent ainsi que les 3 pour les personnes âgées.

Pendant les petites vacances et les vacances d'été, deux sites sont également desservis : PISCOP pour le centre de loisirs maternel et ASNIERES SUR OISE pour le centre de loisirs primaire.

Au vu du rapport annuel d'activité pour l'année 2013 du SIRESCO et de l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que : *«Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.*

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale».

Il sera donc proposé au Conseil municipal, en application de l'article suscité, de prendre acte du rapport d'activité 2014 du SIRESCO.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 NOVEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 19 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 novembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc
Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, MM. KADDOURI Nourredine, Mme REDOUANE Wassila, M SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT- BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, MM. RACHEDI Hakim, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme FAGARD Alice,	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	M. KADDOURI Nourredine
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. CHIBAH Salah
M. SANON Guillaume	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KAMALA Kilani
M. VANNIER Jean-Yves	Représenté par :	M. LOGRE Benoit

Mme PEJOUX Claudine et M. ZAIRI Rachid arrivés à partir de la question n°288
Mme YONNET Evelyne représentée à partir de la question n°291 par M. SALVATOR Jacques
Mme VIGEANT Claire représentée à partir de la question n°292 par M. ZAIRI Rachid
Mme LENOURY Nadia partie à partir de la question n°309

Absents : Mme TLILI Leïla, M. TLILI Mohamed Fathi, Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. HAFIDI Abderrahim, Mme ALVES Presilya,

Secrétaire de séance : Mme NEDELEC Sozig

Séance du Conseil Municipal du 19/11/2015

N° 291

Direction Générale des Ressources Humaines de l'Entretien et de la Restauration /
Direction des Ressources Humaines

Ressources Humaines

REF : DRH2015023

Signataire : MA/RD

OBJET :Communication du rapport d'activité du SIRESCO année 2014.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5212-1 et suivants ;

Considérant que le syndicat intercommunal pour la restauration collective a pour objet la fabrication, la livraison de repas pour la restauration scolaire et sociale notamment ;

Considérant que la commune a adhéré au SIRESCO par délibération du conseil municipal n°153 du 22 mai 2003 ;

Vu le rapport d'activité du SIRESCO présenté pour l'année 2014 ;

DELIBERE :

PREND ACTE de la communication du rapport d'activité du SIRESCO pour l'année 2014

Reçu en préfecture le : 20/11/2015

Publié le : 20/11/2015

Certifié exécutoire le : 20/11/2015



L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG



L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG